

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Liste des figures	vi
1. Introduction	1
1.1 Méthodologie des interviews	2
1.1.1 Interviews auprès des migrants	2
1.1.2 Interview auprès des associations et ONG	3
2. Analyse du contexte	4
2.1 L'évolution mondiale	4
2.2 La situation en Somalie	5
2.2.1 Introduction	5
2.2.2 L'économie.....	5
2.2.3 Le clanisme	6
2.2.4 L'instabilité politique	8
2.2.5 Les terroristes	9
3. Analyse des routes migratoires	13
3.1 Introduction	13
3.2 Parcours migratoire	13
3.3 Action de l'Union Européenne en Afrique	18
4. Evolution de la migration au sein de l'UE	20
4.1 Arrivée en Suisse	21
4.2 Arrivée à Genève	23
4.2.1 Hospice général	23
4.2.2 Problématique financière	25
5. Recommandation à Genève	28
5.1 Création d'une association	28
5.1.1 Projet de livraison de courses	29
5.1.2 Organisation des séances collectives d'art thérapeutique	30
5.1.3 Conclusion des recommandations à Genève	32
6. Recommandation en Somalie	33
6.1 Campagne de sensibilisation	33
6.2 Conclusion de la recommandation en Somalie	35
7. Conclusion	37
8. Annexes	39

8.1	Questionnaires	39
8.1.1	Interviews avec les migrants	39
8.1.2	Interview avec l'ONG Maat for Peace	40
9.	Bibliographie	41

Liste des figures

Figure 1 : Résultats statistiques des interviews de migrants	3
Figure 2 : Carte de la Somalie subdivisée en régions	8
Figure 3 : Régions des Shebab	10
Figure 4 : Parcours migratoire des somaliens	13
Figure 5 : Résultats statistiques des interviews de migrants	15
Figure 6 : Retour de migrants depuis la Libye	16
Figure 7 : Parcours de la Méditerranée centrale	17
Figure 8 : Évolution des demandes d’asile en Europe	20
Figure 9 : Nombre de réfugiés par commune	24
Figure 10 : Prestations sociales et financières de l’aide aux migrants	24
Figure 11 : Prestations financières de l’Hospice général	25
Figure 12 : Baromètre des prix entre la Suisse et la France	26
Figure 13 : Séance de peinture à Mogadiscio, Somalie	31
Figure 14 : Campagne de sensibilisation « Tahriib »	33

1. Introduction

Les questions migratoires ont fait et font jusqu'à ce jour la une des médias. En 2015, l'histoire d'Alan Kurdi, enfant âgé de 3 ans, retrouvé mort au bord de la plage de Bodrum, en Turquie a éveillé l'intérêt du monde face aux parcours périlleux que les migrants entament pour arriver en Europe. En effectuant ce voyage depuis leurs pays d'origine, les migrants somaliens prennent le risque consciemment ou inconsciemment de faire face à de nombreux dangers : raquettes, kidnapping, esclavage, viols ou encore, meurtres.

Avec des embarcations de fortune, les migrants tentent de traverser la Méditerranée, mais chaque mois, de nombreux bateaux font naufrage. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, en 2018, chaque jour, 6 migrants décèdent en Méditerranée, en tentant de rejoindre l'Union européenne.

La question qui se pose est de savoir si les migrants ont suffisamment connaissance des risques qu'ils encourent en entamant ce parcours jusqu'à l'Espace Schengen. Etant interprète communautaire pour la langue somalienne aux hôpitaux universitaires de Genève, je rencontre souvent des personnes ayant des séquelles psychiques ou physiques dues à des violences subies lors de leurs parcours. De nombreux somaliens regrettent cette expérience douloureuse dont ils ignoraient les risques.

L'objectif de ce travail de Bachelor est de comprendre les enjeux de la migration somalienne jusqu'à Genève et le contexte dans lequel cette migration intervient et se déroule.

Il faut d'abord connaître l'environnement social, économique des pays d'origine des migrants, les raisons de leur départ et analyser les enjeux du parcours migratoire somalien. Puis, une fois après avoir étudié leur parcours migratoire en Afrique, j'ai effectué de nombreuses recherches afin de comprendre le contexte migratoire européen, car cet environnement joue un rôle majeur sur le flux migratoire des somaliens et c'est dans ce contexte que les somaliens vivent ou vivraient.

Après avoir analysé le contexte migratoire mondial, européen, suisse et somalien, j'ai pu avoir une compréhension globale de la complexité de l'environnement dans lequel les migrants somaliens prennent place.

A travers mes recherches et mes interviews, j'ai pu comprendre les besoins des migrants somaliens et j'ai souhaité dresser deux axes de recommandation afin d'apporter une aide : les recommandations à Genève, afin d'aider financièrement et

socialement les migrants somaliens à s'intégrer à Genève et une recommandation à Mogadiscio en Somalie, afin de les sensibiliser face aux dangers liés au parcours jusqu'en Europe.

Ce travail repose essentiellement sur les rapports des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales, telles que Amnesty International, des médias et sur les interviews que j'ai menées sur le terrain de migrants, d'une association et d'une organisation non gouvernementale.

1.1 Méthodologie des interviews

Afin de comprendre au mieux la situation en Somalie, les causes de départ des migrants, leurs parcours, il est important d'avoir des témoignages qui solidifient les analyses menées.

Dans un premier temps, j'ai décidé de sonder des migrants somaliens vivant à Genève, afin de connaître leurs récits ainsi que leurs besoins.

Puis, j'ai voulu compléter ces interviews en menant un entretien avec une organisation non gouvernementale, se nommant Maat for Peace, qui promeut les droits humains, afin d'avoir son point de vue quant aux risques du parcours migratoire.

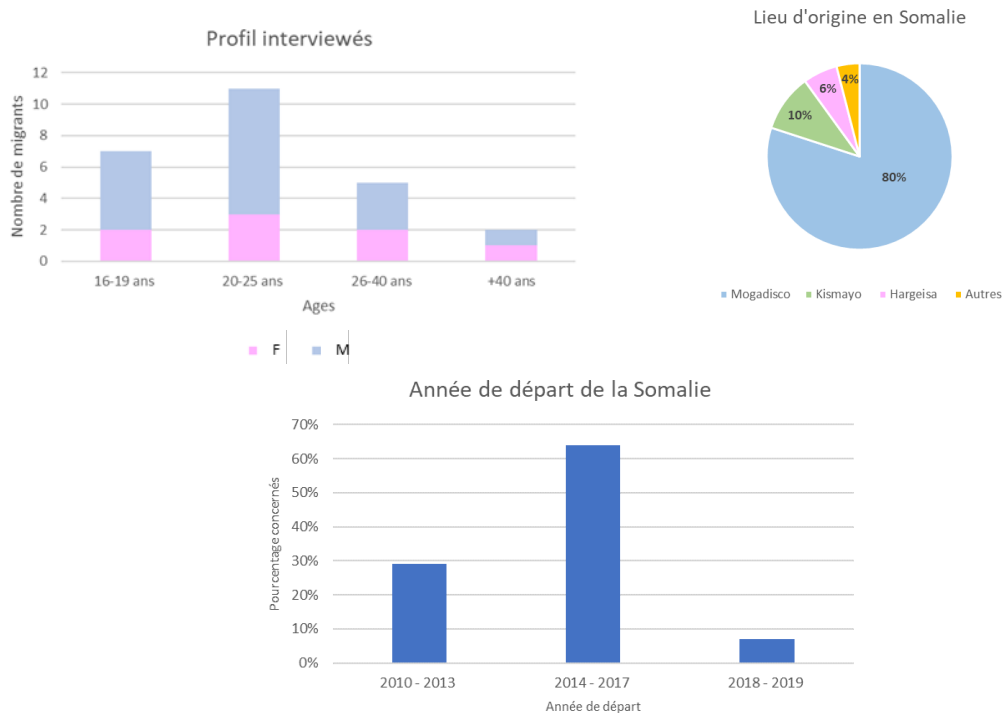
Enfin, j'ai eu l'occasion de discuter avec les membres d'un comité d'une future association somalienne afin d'aider ces migrants à Genève.

1.1.1 Interviews auprès des migrants

J'ai pu réaliser 25 entretiens de somaliens résidant à Genève, ayant fui la Somalie à partir de 2010. Il est important d'avoir une délimitation périodique car l'analyse du contexte mondial et somalien a été réalisée de 2010 jusqu'à ce jour. Les personnes interrogées permettront d'apporter plus d'informations et d'explorer de nouvelles pistes de recherche. De ce fait, une étude qualitative individualisée a été menée afin de savoir pourquoi ils ont quitté la Somalie, comment s'est déroulé leur parcours migratoire jusqu'en Suisse, comment s'est passé leur intégration à Genève, etc.

Ces migrants ont fui leur pays en raison des violences, de la famine et du manque de travail. Voici des statistiques résumant le profil : âge lors de l'interview, sexe, village/ville d'origine, année de départ de la Somalie.

Figure 1 : Résultats statistiques des interviews de migrants



Entretiens avec les migrants somaliens, Genève, avril-mai 2019

La majorité sont des jeunes hommes âgés de 16 à 25 ans, originaires de régions de conflit où les Shebabs, groupes terroristes islamistes sèment le chaos. La majorité des personnes (64%) sont partis entre 2014 et 2017 afin de rejoindre l'Europe.

Les témoignages et les informations qu'ont apportés ces entretiens vont être soulignés au fur et à mesure des thématiques abordées. Les interviews ont été menées dans la langue somalienne et les citations ont été traduites en français pour la compréhension des lecteurs et lectrices. De plus, des noms d'emprunt vont être employés afin de préserver la confidentialité des personnes interviewées.

1.1.2 Interview auprès des associations et ONG

Ces entretiens m'ont permis d'avoir des opinions éclairées de professionnels du métier qui s'intéressent aux questions migratoires. Au fil des discussions, de nouvelles pistes se sont dessinées et leurs opinions seront énoncées au fur et à mesure de ce travail de Bachelor.

L'interview avec l'organisation non gouvernementale Maat for Peace a été réalisée en anglais et ses avis ont été traduits en français. Grâce à ces discussions, ces deux organismes m'ont offert leur aide afin de concrétiser mes recommandations.

2. Analyse du contexte

2.1 L'évolution mondiale

En 2015, selon un rapport de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 65,3 millions de personnes sont déracinées, dont 21,3 millions de réfugiés, 40.8 millions de déplacés internes et 3,2 millions de demandeurs d'asile dans les pays industrialisés.

Cela signifie qu'en 2015 chaque minute, 24 personnes dans le monde ont été, soit des déplacés internes, soit des demandeurs d'asile ou des réfugiés, à cause de conflits ou de persécutions. Si nous comparons avec la situation un an plus tôt, l'on relève une augmentation de 5.8 millions de personnes ayant fui leurs pays, et avec le cas 10 ans auparavant, l'on constate une augmentation de 4 fois plus de personnes déracinées.

La moitié des réfugiés dans le monde à cette époque venait de trois pays : la Syrie pour 4.9 millions, l'Afghanistan pour 2,7 millions et la Somalie pour 1,1 million.

Entre 2011 et 2016, le nombre de déplacés et apatrides africains est passé de 10 millions à 20 millions. Cette augmentation est dû aux nombreux conflits civils, entre les extrémistes et à la pauvreté régnant dans plusieurs régions du continent. Selon le Monde, environ plus de la moitié des pays d'Afrique auraient besoin d'une aide alimentaire, soit 31 pays sur 54 sont touchés par cette détresse. Cependant, 70% des africains ont tendance à se placer à l'intérieur de l'Afrique et uniquement 15% vont en Europe.

Selon l'agence Frontex chargée de la surveillance des frontières de l'UE, en 2015, les principaux immigrants ayant pris la route de la Méditerranée centrale furent les érythréens (25%), les nigériens (14%) et les somaliens (8%). Et sur toutes les routes confondues, le top 3 revient à ces trois pays. Les tendances s'inversent en fonction des conflits qui éclatent.

Depuis plusieurs décennies, la Somalie est victime de conflits civils, elle est en proie aux extrémistes islamistes et est ravagée par la pauvreté. Les problèmes au sein de ce pays d'Afrique ont empiré et les conflits se sont amplifiés.

2.2 La situation en Somalie

2.2.1 Introduction

La Somalie est un pays qui se situe en Afrique, plus précisément à la Corne d'Afrique. Le Djibouti, l'Ethiopie et le Kenya avoisinent la Somalie. Aujourd'hui, 10,1 millions d'habitants résident dans ce pays détruit par des sécessions régionales, des terroristes islamistes, la guerre des clans, la piraterie, la famine et la sécheresse. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soulignait en 2008 le fait que la Somalie affichait un indice de développement humain (IDH) de 0,364/1, ce qui la classait à la 227^{ème} position sur 228 pays au monde. Depuis 2008, les Nations Unies n'ont pas pu obtenir d'autres résultats à cause de l'instabilité du pays.

Pour comprendre la situation de la Somalie, il faut connaître l'origine du chaos dans le pays. À la suite de la chute de l'ex-président Siyaad Barre en 1991, l'Etat, le gouvernement, le système entier s'est effondré. Guerre civil et famine sont devenus des termes qui résument l'affaiblissement que subit ce pays. En 25 ans, la Somalie a vécu trois famines. En 1992, selon le Monde, en 12 mois, la sécheresse a tué 220'000 somaliens. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, en 2011, il y eut plus de 250'000 morts, dont la moitié était des enfants. Puis en 2017, la sécheresse frappa à nouveau et le gouvernement décréta une « catastrophe nationale ». Il faut préciser les conditions déterminant la déclaration d'une famine par l'ONU, à savoir :

« Une famine est déclarée lorsque le taux de malnutrition aiguë chez les enfants dépasse 30 pour cent, que le taux de mortalité dépasse deux personnes sur 10 000 par jour et que la population fait face à une pénurie alimentaire et ne peut plus subvenir à ses besoins de base. »

ONU Info,2011

En 2017, le bureau de la coordination des affaires des Nations Unies a révélé que plus de la moitié de la population avait besoin d'une aide humanitaire. C'est dans le cadre de cette crise, que d'autres facteurs viennent s'ajouter et déstabilisent tout le pays.

2.2.2 L'économie

Malgré cela, la Somalie présente une belle économie, compte tenu de la situation globale. En effet, selon la Banque mondiale, la Somalie a dégagé en 2017 un PIB de 7,369 milliards de dollars et a affiché une croissance de 9,12%/an. Elle se classa ainsi à la 39^{ème} position (sur 54 pays), au niveau du continent africain et à la 160^{ème} position, au niveau mondial (sur 209 pays). En 2017, selon le gouvernement français, les transferts de fonds effectués par les émigrés somaliens représentent un cinquième du PIB de

2017 et représentent un élément crucial sur lequel l'économie repose. En plus de cela, le pays est doté d'un des meilleurs réseaux téléphoniques d'Afrique et le transfert monétaire s'effectue grâce au téléphone. D'ailleurs, selon la Banque mondiale en 2017, 70% des adultes somaliens utilisaient ce moyen de paiement plus sûr et plus rapide. En effet, les billets n'ont quasiment plus de valeur dans ce pays où la majorité des transactions est virtuelle. Selon la Banque mondiale, 155 millions de transactions valant 2,7 milliards de dollars étaient enregistrées chaque mois de l'année 2017.

En 2017, la Somalie a réalisé un excédent budgétaire d'environ 3,8 millions de dollars, un petit résultat, mais salué par le Fond Monétaire International (FMI), car malgré la grave sécheresse du pays et les attaques perpétuelles des Shebabs, le pays a réussi cet exploit.

Le gouvernement fédéral de la Somalie s'est allié avec le FMI afin d'adopter une politique de relance économique. L'institut a compris que la Somalie, à elle seule n'arriverait pas à s'en sortir complètement et qu'elle avait besoin de l'aide de la communauté internationale afin de reconstruire l'économie somalienne. Une année après le pire attentat du pays, ayant fait plus de 500 morts à Mogadiscio, le 15 octobre 2018, l'Union européenne a signé un accord visant à offrir 100 millions d'euros au budget somalien, durant les deux années et demie suivantes. Madame Neven Mimica, la commissaire chargée de la coopération internationale et du développement, a annoncé :

«En soutenant le budget somalien, l'UE montre qu'elle a confiance dans les institutions du pays. Le gouvernement dispose ainsi des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les réformes et bâtir un État plus solide capable d'assurer des services de base à sa population. Cette enveloppe de 100 millions € montre que l'UE agit sans tarder, quelques mois seulement après le forum de partenariat sur la Somalie. Cette contribution arrive à un moment où la Corne de l'Afrique connaît des changements sans précédent. La Somalie peut mettre cette dynamique à profit pour sa propre transformation.»

Commission européenne – Communiqué de presse, 2018

2.2.3 Le clanisme

En Somalie, les habitants sont représentés par 4 grands clans : Darod, Dir, Isaaq, Hawiyé. Puis, eux-mêmes divisés en sous-clans, puis subdivisés en sous-sous-clans. A l'origine, les clans étaient formés autour d'un petit nombre de personnes et répartis dans des régions. Ils instauraient des jurisprudences afin de régler les conflits, la famine, les décès et ainsi s'entraider au sein des communautés. Aujourd'hui, ce système tribal contribue à pallier le manque de soutien du système social et politique somalien et aide

les personnes à connaître leurs origines familiales. La majorité des somaliens qui sont nés avant 2005 ne connaît pas leur date de naissance mais sait par cœur le nom d'une dizaine de générations, une véritable blockchain familiale.

Cependant, face au manque de gouvernement, le clanisme est devenu une source majeure de discorde entre les citoyens. En 1989, une guerre civile débuta à cause des conflits entre les clans des Isaaq et Darod. A cette époque, l'ex-président Siyaad Barre était issu des Darod et avait procédé à un génocide, estimé à 200'000 morts parmi les Isaaq, qui était un clan rival, selon Al Jazeera. C'est ainsi que la guerre des clans a duré jusqu'à la destitution de l'ex-président Barre. De nombreux conflits ont éclaté à cause des clans et cette idéologie efface l'idée d'une nation unie. Lors de l'interview, Ali issu des midgans, un clan maltraité et mis à l'écart en raison d'une idéologie selon laquelle ces personnes seraient impures, inférieures et porteuses de malheur, raconta :

« J'étais constamment la risée du quartier, je me faisais battre, insulté et les enfants me jetèrent des pierres. Être Midgan était un fardeau pour moi et j'avais beaucoup d'ennuis à cause de ça. Je ne pouvais plus vivre là-bas (en Somalie), je ne voyais pas d'avenir, ni de paix. »

Entretien avec M. Ali¹, jeune migrant somalien âgé de 16 ans, Genève, 20 avril 2019

Les minorités sont les principales victimes car certaines sont très peu représentées dans le gouvernement et d'autres sont quasiment exclues de la société.

Bien que la population somalienne soit fortement homogène : une religion (islam sunnite à 99%) et une ethnie, cette société repose sur le clanisme. Le système politique est instrumentalisé par les clans et la loi du plus puissant en termes de nombre, s'installe. L'ex-président Siyaad Barre faisait partie du clan Darod et l'actuel président Mohamed Abdullahi Mohamed (Farmaajo) est issu du clan Darod. Chaque président eut de la peine à recevoir une légitimité de la part de ses citoyens, pour lesquels à leurs yeux, il ne représentait pas une personne issue de leurs ancêtres. Un sentiment d'inégalité s'installe et des rebelles essaient de renverser le pouvoir. C'est pourquoi le modèle gouvernemental occidental est difficilement applicable car la présence des clans est trop importante dans la culture somalienne.

¹ Nom d'emprunt

2.2.4 L'instabilité politique

Aujourd'hui, la Somalie est un État fédéré, plus ou moins comme la Suisse, qui laisse une certaine autonomie aux régions et l'État central se trouve à Mogadiscio, la capitale.

Depuis la guerre civile, de nombreux types de gouvernement se sont succédé :

- 1991-1997 : Gouvernement intermédiaire de la Somalie,
- 2000-2004 : Gouvernement national de transition de la République de la Somalie,
- 2004-2009 : Gouvernement fédéral de transition de la République de la Somalie,
- 2009-2012 : République de la Somalie,
- 2012 à aujourd'hui : République fédérale de la Somalie.

À la suite de l'ère Barre, tous ces gouvernements mis en place n'ont pas été reconnus. C'est depuis l'arrivée du président Hassan Sheikh Mohamoud, en 2012, que la République fédérale de la Somalie a été officiellement reconnue par la communauté internationale. Cette année-là, le processus de transition du pays a été finalisé et l'espoir d'une nation est né. Cependant, le pays fait constamment face aux velléités sécessionnistes des régions de Somaliland et Puntland.

Figure 2 : Carte de la Somalie subdivisée en régions



Source : Jacques Leclerc, 2016

Le colonialisme a créé une fracture qui a divisée la population. Après la colonisation, le pays fût morcelé : l'ancienne colonie française devint le Djibouti d'aujourd'hui, l'ancienne colonie anglaise créa deux entités ; le Somaliland, qui n'est toujours pas reconnue et le Puntland, qui souhaite son autonomie tout en faisant partie de la Somalie.

Depuis 1991, le Somaliland, ancienne partie de la colonie anglaise, s'est autoproclamé un État, mais n'est pas reconnu par le monde. Puis en 1998, le Puntland, ancienne colonie anglaise, a déclaré son autonomie, mais souhaite faire partie de la Somalie, tout en étant indépendant. Il faut préciser que ces deux régions regroupent majoritairement deux clans : pour le Somaliland, le clan Isaaq et pour le Puntland, le clan Darood. Ces tensions entre les régions créent plus de divisions et diminuent les capacités à ce qu'un gouvernement remplisse pleinement sa fonction.

De plus, en 2018, le Transparency International, qui est une organisation non gouvernementale se chargeant de lutter contre la corruption gouvernementale et institutionnelle, a déclaré que la Somalie était le pays le plus corrompu du monde. De plus, selon le Groupe de contrôle de l'ONU sur la Somalie et l'Érythrée (SEMG), le gouvernement somalien repose sur des actes de corruption, qui ont empiré dans certains cas. Dans le cadre de leur enquête, ils ont relevé un taux de détournement, allant de 70% à 80% des fonds publics somaliens. Par exemple, plus d'un tiers des recettes des ports de Mogadiscio se sont évaporées et des armements ont été détournés vers des marchés noirs. Les aides humanitaires ont été touchées par ce fléau et le gouvernement essaie de lutter contre la corruption afin que les donateurs soient rassurés. En effet, le FMI a souligné les efforts du gouvernement, qui met en place de plus en plus de politiques anticorruption.

2.2.5 Les terroristes

L'absence d'une stabilité étatique a engendré un cadre propice au développement du terrorisme, les Shebabs, une filiale d'Al-Qaïda. Cette organisation terroriste a été créée en 2006 par des combattants islamistes contre l'instauration d'un gouvernement démocratique et mène des attaques d'envergure.

Depuis, d'innombrables opérations de guérilla, des attentats-suicides ont été perpétrés et des milliers de civils ont péri. Selon Amnesty, entre janvier 2016 et octobre 2017, l'on a recensé approximativement 4'585 victimes civiles.

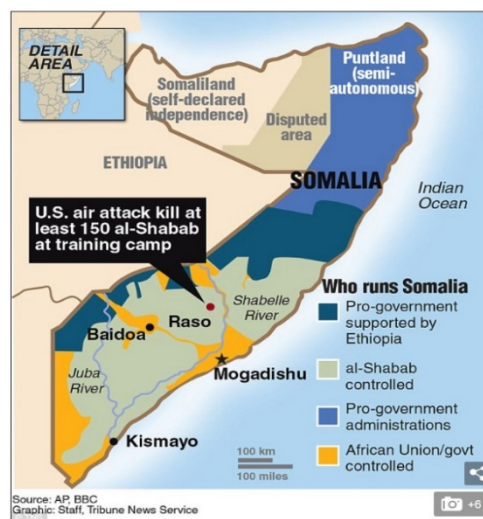
Omar, une des personnes enquêtées dans le cadre de ce travail, vivait à Mogadiscio et raconta :

« J'ai perdu mes parents à cause d'une voiture piégée, mes oncles ont refusé que je vois leurs corps et m'ont affirmé que c'était bien mes parents qui sont décédés. 2 semaines plus tard, mon meilleur ami a été tué par un Shebab car il écoutait de la musique. Ils m'ont enlevé trois êtres chers en trois semaines et je voulais un avenir meilleur. Je ne pouvais pas imaginer vivre dans cette peur et continuer à voir ces meurtriers... »

Entretien avec M. Omar ², jeune migrant somalien âgé de 23 ans, Genève, 20 avril 2019

Le 14 octobre 2017, l'attentat le plus sanglant de la Somalie, a tué 512 personnes à Mogadiscio, selon le Temps. Depuis plusieurs années, l'armée éthiopienne, les Etats-Unis et l'Union africaine mènent plusieurs offensives contre les Shebab afin de les affaiblir et de leur faire perdre des territoires. Aujourd'hui, comme vous pourrez le constater sur la carte ci-dessous, datant de 2019, les Shebab sont présents sur une large région et sèment la terreur.

Figure 3 : Régions des Shebab



Source : AP, BBC, 2018

L'aide humanitaire est entravée par leurs actions et la population se retrouve piégée au milieu de ce chaos constant. Prenons l'exemple des événements qui se sont déroulés en mars 2019, pour avoir une vue de ces attaques perpétuelles :

- Vendredi 1^{er} mars, Mogadiscio : au moins 60 blessés et 19 morts à cause d'un attentat à la voiture piégée, qui a été suivi d'un affrontement entre les Shebab et les forces de l'ordre (Ouest-France) ;

² Nom d'emprunt

- Dimanche 7 mars, Mogadiscio : 9 blessés et au moins 4 personnes tuées à cause d'une voiture piégée par les Shebab (24 heures) ;
- Mercredi 13 mars, Gofgadud Burey : 8 blessés et 9 décès en raison d'un engin explosif mis en place par un inconnu au milieu du marché. La police soupçonne les Shebab d'être responsables (Sahel Intelligence) ;
- Jeudi 21 mars, Mogadiscio : 1 décès causé par une voiture piégée par les Shebab (GaroweOnline) ;
- Samedi 23 mars, Mogadiscio : 15 blessés et 11 morts, dont un vice-ministre tué lors d'un attentat-suicide par un shebab (Le Monde) ;
- Lundi 25 mars, Mogadiscio : 1 décès dû à une voiture piégée par le groupe terroriste Shebab (Africanews) ;
- Mardi 26 mars, Mogadiscio : 2 blessés et 1 mort, bilan humain occasionné par une voiture piégée par les Shebab (GaroweOnline) ;
- Jeudi 28 mars, Mogadiscio : plusieurs blessés et 15 morts découlant d'une voiture piégée par les Shebab.

Comme vous avez pu le constater, la ville de Mogadiscio est le théâtre des attaques terroristes du groupe Shebab, qui aspire à gagner plus de pouvoir et ainsi à renverser le gouvernement.

De plus, les Etats-Unis, allié du gouvernement fédéral de la Somalie contre les Shebab, ont intensifié leurs attaques contre les terroristes et depuis avril 2017, 100 frappes ont été lancées. Selon Amnesty International, ceci représente plus de frappes combinées, menées au Yémen et en Libye. À la suite d'une étude de terrain, incluant 150 interviews de civils, témoins atteints par ces attaques, de militaires américains, d'experts, etc., Amnesty International a accusé les Etats-Unis de crimes de guerre car ces bombardements n'ont pas épargné la mort de civils somaliens. En effet, ils ont souligné que 8 civils ont été blessés et 14 autres ont été tués lors de 5 raids sur les 100 lancés en 2 ans.

Un fermier du village de Daru Salaam a témoigné lors d'un entretien fait par Amnesty International :

"Le bruit de l'avion était plus fort qu'avant, le jour de l'attaque. Les semaines précédentes, il venait et repartait, c'était seulement la nuit où il ne partait pas. Il revenait, revenait, revenait. Quand le bruit [d'une frappe aérienne] s'est produit, tout a cessé... J'ai eu si peur. Je ne pouvais pas du tout surveiller la ferme. Ces trois jeunes hommes ne s'attendaient pas à être tués par un avion et nous ne nous attendions pas à ce que le monde se taise."

Amnesty international, 2019

Ces témoignages illustrent la peur dans laquelle de nombreux habitants vivent face à la menace terroriste ainsi que les offensives menées par le gouvernement et ses alliés.

3. Analyse des routes migratoires

3.1 Introduction

La famine, le terrorisme, l'instabilité étatique, les guerres civiles, l'ensemble de ces facteurs a causé le départ de nombreux somaliens voulant fuir ces catastrophes. En effet, en 2017, l'UNHCR a enregistré 2'116'705 déplacés internes, c'est-à-dire que ces personnes ont fui leur lieu d'habitation et se sont réfugiés dans une autre zone dans le pays. Cela signifie que 15% de la population en 2017 a dû se déplacer à cause de conflits, de famines, etc. En 2017, l'office division de la population des Nations Unies a fait l'estimation d'une migration nette de 6,5 migrants sur 1'000 personnes. La migration nette correspond à la différence entre l'immigration et l'émigration au sein d'un pays.

Lors de ce travail, l'étude sera menée sur le parcours migratoire en Afrique, puis sur la route de la Méditerranée centrale, car ce chemin est le plus emprunté par les somaliens. Afin d'arriver jusqu'à la route de la Méditerranée centrale, les migrants somaliens qui espèrent rejoindre l'Europe passent majoritairement par l'Ethiopie, le Soudan et enfin la Libye. Cette route est la plus rapide et ils traversent des pays instables. Les passeurs profitent du manque de contrôle et augmentent leurs trafics de migrants.

3.2 Parcours migratoire

Selon Frontex, l'UNHCR et les études que j'ai pu mener sur le terrain, les ressortissants de la Somalie ont tendance à transiter par des pays relativement instables. Généralement, ils passent par l'Ethiopie, puis le Soudan et enfin, la Libye.

Figure 4 : Parcours migratoire des somaliens



Source : Commission européenne, 2018

Mais en Éthiopie, le passage à certains moments s'est avéré compliqué en raison du contexte politique du pays. En effet, entre le 16 février 2018 et le 5 juin 2018, un état d'urgence a été déclaré en Éthiopie, en conséquence de la crise politique. De fortes répressions en ont découlées et cela a conduit à la démission surprise du premier ministre, Hailemariam Desalegn. Les frontières avaient alors été renforcées et la présence de l'armée avait rendu difficile la traversée pour atteindre le Soudan.

Concernant le Soudan, deux scénarios peuvent se dessiner à la suite de la destitution par l'armée du président soudanais Omar el-Béchir, le 11 avril 2019 : soit les forces militaires instaurent plus de contrôle ou bien, les passeurs profitent de cette instabilité et augmentent leurs réseaux.

Quelles que soient les régions d'Afrique, des passeurs s'occupent du voyage des migrants contre une rémunération. Ces derniers sont à la tête de trafics d'êtres humains, organisés dans le but d'emmener « leurs clients » en Europe. Prenons l'exemple du Soudan, qui représente le lieu stratégique des somaliens afin d'atteindre la Libye, pour ensuite arriver au sein de l'Espace Schengen.

1. Les migrants parviennent jusqu'à Khartoum, ville phare pour le départ vers la Libye ;
2. De là, les passeurs essaient d'attirer le maximum de migrants afin de les conduire au Sahara, en Libye. Ces derniers travaillent pour le compte de leur chef et touchent des commissions sur le nombre de personnes emmenées. Les migrants s'entassent dans des habitations jusqu'au moment où le nombre suffisant ait été atteint afin d'entamer le voyage vers la Libye, en passant par le désert ;
3. Une fois atteint le nombre fixé de migrant, les convois partent en direction du désert. Le Sahara est une route très dangereuse où de nombreux migrants ont péri du fait des pannes de véhicule. Il n'existe pas de statistique officielle afin d'évaluer le nombre de personnes mortes sur cette route, mais l'OIM en 2017 a sauvé 600 personnes et 52 sont décédées.

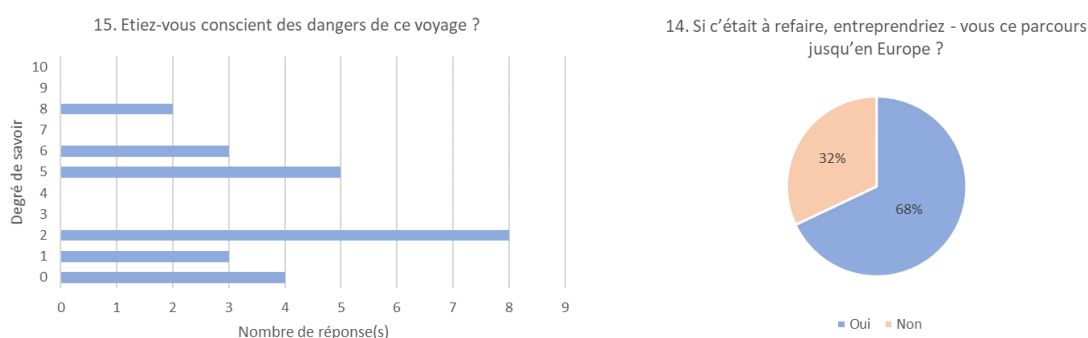
En moyenne, les migrants interviewés ont dû déboursier 2'000 dollars pour effectuer la route entre Khartoum et le Sahara. Puis, une fois arrivés en Libye, la moyenne des prix tourne également autour des 2'000 dollars. Cependant, de nombreux passeurs les séquestrent et les obligent à payer des montants supérieurs.

En outre, selon le rapport de la migration entre la Corne d'Afrique et le Yémen, réalisé en 2017 par The European Union Emergency Trust Fund for stability and addressing root causes of irregular migration and displaced persons in Africa (EUTF for Africa), une deuxième route s'est peu à peu développée, reliant la Somalie au Yémen pour atteindre

le Soudan par la mer Rouge et finalement, la Libye. Cette étude a révélé que malgré la route périlleuse maritime qui mène au Yémen, les somaliens ne la délaissent pas et une tendance à la hausse a été observée. Les passeurs rassurent les migrants en leur expliquant la facilité de la route, compte tenu de l'instabilité du Yémen et de l'absence de frontières et de contrôles. Cependant, à cause des nombreux conflits, le Yémen est devenu un pays très instable et dangereux. Afin de vous illustrer cela, Al Jazeera nous informe qu'en mars 2017, au large du port d'Hodeidah, au Yémen, un bateau transportant 150 réfugiés somaliens fut attaqué par des navires et des hélicoptères militaires yéménites. Au moins, 42 personnes ont péri ce jour-là.

Que les migrants somaliens passent par la première ou la deuxième route, ils risquent tous de subir des atrocités : raquettes, esclavage, viols, meurtres. De nombreux témoignages récoltés par l'UNHCR, l'OIM, d'autres organismes, la presse ainsi que par mes interviews, nous délivrent des récits dévastateurs qui exemplifient la dangerosité du périple.

Figure 5 : Résultats statistiques des interviews de migrants



Entretiens avec les migrants somaliens, Genève, avril-mai 2019

Le premier graphique illustre la question n°15 « interviews avec les migrants », annexe n°1. A noter que le degré de savoir varie de 0 (aucune conscience) à 10 (tout à fait conscient). Nous pouvons constater que 60% des migrants interrogés ont affirmé avoir entre 0 et 2 de degrés de connaissance face aux risques qu'ils pouvaient encourir.

De plus, le deuxième graphique rend compte de la question n°14 « interviews avec les migrants », annexe n°1. Il met en lumière le fait que 32% des somaliens ayant déclaré avoir vécu ou vu les dangers de ce parcours, ne l'entreprendrait pas à nouveau. Cette question souligne l'importance du savoir et de son impact sur la prise de décision. En effet, avertir la population somalienne face à ces éventuels dangers permettrait que les somaliens acquièrent la connaissance nécessaire pour prendre leur propre décision.

Faute de pouvoir quitter la Libye, les migrants font face à une traite des êtres humains, où ils sont vendus en tant qu'esclaves et maltraités. Qui plus est, la loi libyenne autorise les personnes en situation irrégulière à réaliser des travaux forcés, ce qui encourage ce trafic. En avril 2017, le porte-parole de l'OIM, Léonard Doyle, a déclaré que les migrants qui passent par la Libye, ne se rendaient pas compte des horreurs qu'ils endureraient et qu'ils seraient instrumentalisés comme des objets.

Tous les migrants interviewés ont subi ou ont été les témoins d'une forme de maltraitance physique et/ou psychique, lors de leur périple jusqu'en Europe, de la part des passeurs ou d'autres personnes. En septembre 2017, la présidente de Médecins Sans Frontières (MSF), Joanne Liu, dénonça :

« une entreprise prospère d'enlèvement, de torture et d'extorsion ».

Tribune de Genève, 2017

L'OIM en collaboration avec le gouvernement fédéral de Somalie et l'UNHCR, organise des rapatriements volontaires de migrants vers leur pays d'origine. Le 30 mai 2018, l'OIM a aidé 150 somaliens, se trouvant dans des centres de détention effroyables, à retourner en Somalie. L'Organisation Internationale pour les Migrants affirme qu'environ 660'000 voire 1'000'000 de migrants, se trouvant en Libye font face à de nombreux risques, tels que la torture, la détention, le viol, l'esclavage.

Figure 6 : Retour de migrants depuis la Libye

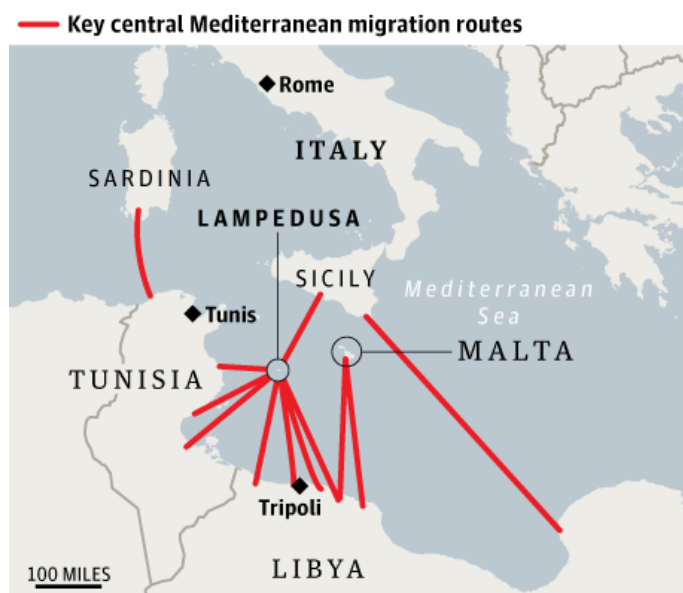


Source : Organisation internationale pour les migrations

Aujourd'hui, le chaos qui règne au Yémen et en Libye est exploité par les passeurs aux fins que les migrants somaliens puissent quitter le continent africain. L'ex-pays de Kadhafi est devenu la principale porte d'entrée ouvrant à l'Espace Schengen, pour les requérants somaliens et le Yémen devient un pays transitaire de plus en plus emprunté.

Depuis la chute du dictateur Kadhafi, La Libye sombra dans le chaos et devint la deuxième sortie la plus empruntée pour arriver en Italie. C'est ainsi qu'une nouvelle porte se dessina vers l'Espace Schengen, *via* la mer Méditerranée. En 2015, Frontex nous informa que 153'946 migrants avaient pris cette route et que les principaux immigrants furent les érythréens (25%), les nigériens (14%) et les somaliens (8%).

Figure 7 : Parcours de la Méditerranée centrale



Source : Frontex, 2018

Cependant, en 2018, l'agence Frontex enregistra une chute drastique, car uniquement 23'485 personnes empruntèrent cette route, qui devint de moins en moins fréquente en raison des accords passés pour augmenter les contrôles aux frontières terrestres et maritimes entre la Libye et l'Europe.

Environ 90% des arrivées sont maritimes et uniquement 10%, s'effectuent par voie terrestre. L'Italie se trouvant à peine à 300 km des côtes libyennes est la première porte d'entrée de l'UE.

Le nombre de migrants empruntant ses routes diminuera au fil des années, de par les divers accords que l'UE a passé pour réguler l'afflux de migrants.

3.3 Action de l'Union Européenne en Afrique

Eu égard à la crise de 2015, l'UE a organisé avec des dirigeants africains, un sommet international le 11 et 12 novembre 2015 à La Valette, au Centre de Conférence Méditerranéen (MCC), pour discuter d'un plan d'action visant à réguler le flux de migrants. Après avoir mené diverses actions en amont, l'Union européenne a compris qu'elle avait besoin de l'engagement des pays de transit et de connaître l'origine des migrants, pour avoir un réel impact. Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE, destiné à l'Afrique a été créé lors de cette conférence dans la finalité de :

- booster l'économie africaine et créer de l'emploi,
- améliorer l'accès aux services sociaux de base,
- et remédier aux causes de la migration.

En 2018, 26 pays partenaires dans trois régions africaines, l'Afrique du Nord, la Corne d'Afrique, le Sahel et le Lac Tchad ont eu accès à ces fonds. Jusqu'à présent, 187 programmes ont touché une subvention, à hauteur de 5,9 milliards d'euros. Cela a permis la création de 167'760 emplois, d'une aide sociale perçue par 5,4 millions de personnes et enfin, d'une assistance pour 103'183 migrants.

Ensuite, un plan d'investissement a été mis en place, à hauteur de 4.1 milliards d'euros afin de stimuler l'économie et ainsi, créer plus d'emplois. Selon les estimations, ce financement devrait générer 44 milliards d'investissements publics et privés.

L'Europe a développé au fil des années des partenariats avec des pays africains et celui qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, correspond à l'accord avec la Libye et la Somalie.

En mai 2018, la région de la Corne d'Afrique a pu profiter d'une hausse des fonds fiduciaires de l'UE pour l'Afrique, à hauteur de 294 millions d'euros. La Somalie a bénéficié de nombreux programmes, dont le programme « Contrat d'appui à la consolidation de l'État et de la résilience en Somalie », s'élevant à 100 millions d'euros, afin de renforcer la structure du gouvernement somalien. En effet, la Somalie fait partie du processus Khartoum, qui est le fruit du partenariat de l'Union européenne et de l'Union africaine (UA). Elle a pour objectif de faciliter la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination des migrants passant par la Corne d'Afrique et allant jusqu'en Europe. Ce projet a reçu une hausse de 20 millions d'euros afin de faciliter les politiques de retour et d'intégration durable des migrants. Par exemple, entre le 19 et le 20 juin 2018, une conférence s'est tenue à La Haye, aux Pays-Bas, sur

l'impact des campagnes de sensibilisation sur les migrants et sur comment les rendre plus efficaces. De plus, la Somalie bénéficie du programme RE-INTEG, à hauteur de 50 millions d'euros qui vise à aider les somaliens déplacés à l'interne ou à l'externe afin qu'ils puissent « réintégrer » socialement et économiquement le pays de manière durable.

Grâce aux partenariats UE-Libye, 237 millions d'euros ont été financés par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE afin d'améliorer le contrôle et la gestion des frontières libyennes et enfin, d'aider et de protéger les migrants ainsi que les locaux. La Libye étant l'une des portes d'entrée les plus empruntées pour rejoindre l'Europe, plusieurs opérations ont été lancées pour renforcer les frontières. Parmi elles, figurent depuis 2017, l'opération Sophia qui consiste à lutter contre les passeurs.

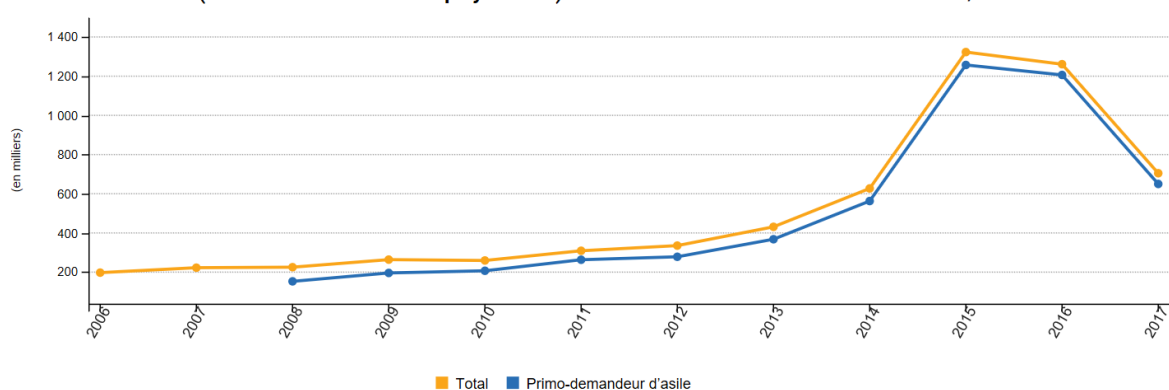
Depuis 2016, l'UE forme, équipe et soutient les garde-côtes libyens face à l'afflux de migrants. Ce programme a formé 400 garde-côtes libyens chargés d'améliorer les contrôles terrestres et maritimes et de sauver des vies. Depuis, le nombre d'entrées illégales par la Méditerranée centrale a chuté. En effet, selon l'UNHCR, entre 2016 (181'400) et 2017 (119'400), il y eut une diminution d'environ 35% des arrivées sur les côtes italiennes. Et enfin, entre 2017 (119'400) et 2018 (23'400), l'on constata une diminution d'environ 80%.

4. Evolution de la migration au sein de l'UE

En 2015, selon l'UNHCR, l'Europe était le continent qui accueillait le moins de personnes déracinées. En effet, uniquement 6% des populations « déracinées » ont été enregistré, contre 39% pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, 29 % pour l'Afrique, 14 % pour l'Asie et le Pacifique et 12% pour l'Amérique.

Figure 8 : Évolution des demandes d'asile en Europe

Demands d'asile (de ressortissants de pays tiers) dans les États membres de l'UE-28, 2006-2017



Total: 2006 et 2007, UE-27 et extra-UE-27.

Primo-demandeur d'asile: 2006 et 2007, non disponible.

eurostat

Source : Eurostat, 2018

Entre 2006 et 2010, l'UE enregistrerait un flux de migrants ne dépassant pas les 260'000 demandes d'asile. Puis, les conflits dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique ont considérablement augmenté le nombre de migrants.

En effet, comme vous pouvez constater sur le graphique ci-dessus, le flux migratoire s'est considérablement accru en Europe entre 2013 et 2015. Ces changements sont en corrélation avec les conflits régnants dans les régions voisines, dus au Printemps arabe, à l'Etat islamique (EI) et aux autres conflits.

En 2015, Eurostat a déclaré dans son communiqué de presse que 1,3228 millions de demandes d'asile ont été enregistrées, dont environ 1'000'000 de ces arrivées se sont effectuées par la mer Méditerranée. Les trois premières nationalités de réfugiés furent 29% de syriens, 14 % d'afghans et 10 % d'irakiens. L'Europe a vécu cette année-là, la plus grande crise migratoire de son histoire.

Depuis, l'Union européenne a pris diverses mesures afin de réguler ce flux de migration et de mieux appréhender l'arrivée des migrants. Depuis la crise de 2015, nous pouvons constater que le nombre d'arrivées enregistrées par Eurostat est passé en 2016 à

1'200'000 personnes, puis en 2017, à 651'000 personnes et enfin en 2018, à 580'847 personnes. Ces exilés étaient majoritairement originaires de la Syrie, de l'Irak, de l'Afghanistan, du Nigéria et de la Somalie.

Cependant, le nombre de déplacés, réfugiés dans le monde n'a pas diminué, au contraire, en 2018, l'UNHCR en avait recensé 71,4 millions au total mondialement, soit une augmentation d'environ 9%, si l'on compare à l'année 2015. L'UE a durci les contrôles autour de la zone Schengen (explication législation) et a passé divers accords avec les pays d'origine et de transit des migrants. Les retentissements de cette politique migratoire de l'Union européenne ont été la baisse du nombre de réfugiés.

4.1 Arrivée en Suisse

Après avoir traversé la Méditerranée centrale, puis l'Italie, les migrants arrivent sur le sol suisse. Dès leur arrivée, les réfugiés somaliens déposent une requête auprès des gardes-frontière suisses ou dans un centre d'accueil suisse afin d'entrer dans le processus de demande d'asile helvétique.

En 2018, selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), 15'255 migrants avaient déposé une demande d'asile, soit moins 15,7% par rapport à 2017. Les migrants somaliens pour l'année 2018 représentaient 3,7% des migrants totaux et se situaient à la 9^{ème} position du classement des origines de demandes d'asile. En 2018, 561 personnes ont demandé l'asile, soit -33,5% (561 somaliens en 2017).

Ainsi, dans les 72 heures après leur dépôt, ils seront dirigés vers un des six centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération (CEP), se situant à Vallorbe, Bâle, Berne, Chiasso, Kreuzlingen et Altstätten. La procédure d'enregistrement dans le CEP sera déclenchée et peut durer jusqu'à 140 jours, au lieu des 90 jours figurant dans la nouvelle loi d'asile du 1^{er} mars 2019 :

- Les empruntes digitales seront recherchées sur la base de données Eurodac, système d'information européen, afin de déterminer si la Suisse est compétente afin de traiter la demande. En effet, le règlement Dublin détermine quel état membre de l'Union européenne (y compris la Suisse) est responsable du traitement de la demande d'asile d'un migrant et prévoit le renvoi du migrant vers ce dernier. Ce système s'enclenche dès l'arrivée d'un migrant sur le sol européen et ce premier pays est responsable du traitement de sa demande d'asile. De ce fait, le SEM, ne rentre plus en matière et procède au renvoi. Le requérant a la possibilité de faire un recours auprès du tribunal administratif fédéral dans un délai de 5 jours, auquel il répondra avec effet immédiat.

- Durant toute la procédure, les migrants peuvent recevoir un conseil juridique, permettant d'avoir plus d'informations concernant le déroulement de la procédure d'asile suisse ainsi que sur les issues possibles.
- Une ou deux semaines plus tard, une audition sera effectuée afin d'écouter leur récit et de comprendre leur trajectoire.
- Si besoin, un bilan de leur santé sera aussi établi.
- Le Secrétariat d'Etat d'aide aux migrations (SEM) déterminera si la procédure d'asile suisse peut se poursuivre ou bien le cas échéant, le migrant doit quitter le sol suisse. Si la Suisse est l'Etat compétent, la procédure d'asile pourra être accélérée ou étendue. Concernant la procédure accélérée, cela signifie que le SEM peut déterminer grâce à la première audition ainsi que grâce à d'autres éléments de preuve, qu'ils disposent d'assez d'informations afin de rendre une décision dans une durée maximale de 100 jours ouvrables. Sinon, une procédure étendue s'enclenchera et pourra durer en moyenne jusqu'à 1 an, selon la nouvelle loi.
- Si la Suisse est compétente, le migrant sera transféré vers un canton en fonction de sa démographie afin de prendre en charge son accueil dans un centre de logement de requérants d'asile.
- Après un ou deux ans, une deuxième audition aura lieu au SEM afin d'écouter les raisons de la fuite et de les comparer à la première audition.

Durant tout ce processus, le migrant détient un permis N, signifiant l'attente d'une décision pour sa demande d'asile. Puis, une fois la décision rendue, le migrant peut soit recevoir un permis B qui atteste qu'il a été reconnu en tant que réfugié, ou le permis F qui équivaut à une admission provisoire en Suisse, étant donné que le retour au pays n'est pas possible (guerre, conflit, etc.) ou le cas échéant, une décision négative contraignant le migrant à quitter la Confédération.

En ce qui concerne, le temps d'attente d'une réponse après les deux auditions, il est très long pour les migrants que j'ai pu interviewer. En effet, six requérants d'asile m'ont affirmé qu'ils attendaient depuis trois ans, une réponse de la part du Secrétariat d'Etat aux migrations, deux sur ces six requérants sont des femmes qui ont accouché sur le sol genevois. De plus, dix autres migrants ont assuré qu'ils ont dû attendre au minimum deux-trois ans, avant d'avoir une réponse qui s'est avérée positive pour tous : sept d'entre eux ont reçu le permis F et les trois autres, le permis B. Cependant, ce temps d'attente se révèle être particulièrement stressant pour les somaliens et sept des migrants questionnés ont révélé avoir bénéficié d'un suivi psychologique dû à ce stress. De plus, 19 sur les 25 personnes auditionnées dans le cadre de ce travail, ne disposaient pas d'assez d'informations concernant les procédures d'asile suisses et ont

dû se renseigner auprès des autorités compétentes et des services sociaux, tels que l'Hospice général ou le Centre social protestant (CSP), ou encore, la communauté somalienne.

4.2 Arrivée à Genève

Une fois que le Centre d'enregistrement et de procédure (CEP) a fini l'enregistrement des données du migrant et que la procédure d'asile prend plus de temps, le migrant sera placé dans un des cantons, choisi en fonction de sa démographie. Selon la clé de répartition de la Confédération, Genève se voit attribuer un quota de 5,6 % de migrants. Ces répartitions sont calculées en fonction de la démographie et du système d'accueil des cantons. L'Office de la population et des migrations relevait qu'en 2017, Genève comptait 60% de sa population issue de la migration. Selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) de Genève, les somaliens figurent parmi les nationalités étrangères les plus représentées dans le domaine de l'asile. Dans le cadre de ce travail, le canton d'étude constituera Genève, car c'est ici, que les migrants sondés habitent et que les recommandations seront effectuées afin d'améliorer la situation des somaliens.

Dès son arrivée, le migrant doit se rendre au service d'accueil de l'Hospice général (Bouchet) afin d'effectuer les démarches administratives qui l'aideront à s'intégrer financièrement et socialement. Une fois que le migrant a effectué ces démarches administratives auprès de l'Hospice général, il doit se présenter à l'Office de la population et des migrations, au guichet du Service asile et départs. Il doit y présenter le laissez-passer, délivré par le Centre d'enregistrement et de procédure de la Confédération (CEP) et timbré par l'Hospice général. C'est à ce moment, qu'il se verra attribuer en fonction de son statut : un permis N dans l'attente de sa décision d'asile, un permis F dans le cas d'une décision de renvoi de la Suisse mais dont l'exécution n'est pas possible pour le moment ou bien un permis S pour les personnes à protéger.

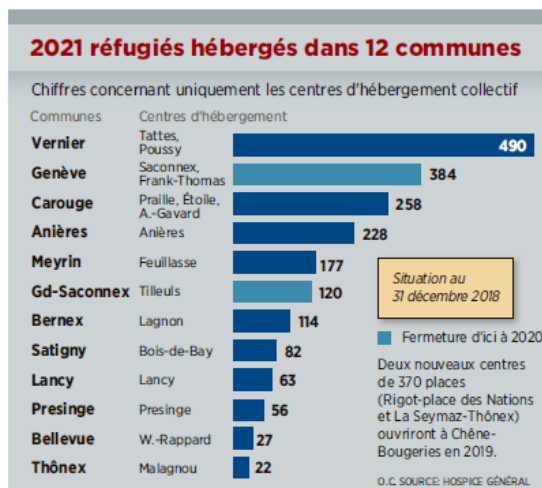
4.2.1 Hospice général

L'Hospice général est le service social de l'État de Genève qui s'occupe de mettre en place la politique sociale de l'État, en aidant les défavorisés et les requérants d'asile à vivre décemment et en assurant la réinsertion de manière durable de ces prestataires.

En 2018, 24'000 personnes, soit 5% de la population genevoise, ont bénéficié de l'aide sociale fournie par l'Hospice général. Et 6'400 d'entre eux, soit 27% des bénéficiaires étaient des migrants. Six nouveaux centres d'hébergement, pour une capacité de 830 places verront le jour : en 2018, un nouveau centre a été ouvert à Lancy et deux

chantiers ont démarré : le centre Rigot à la Place des Nations et le centre Seymaz à Thônex. Plusieurs établissements provisoires ont dû fermer et ces nouveaux projets visent à accroître les capacités de logement des requérants.

Figure 9 : Nombre de réfugiés par commune



Source : Hospice général, 2019

L'Hospice général aide les migrants en leur fournissant :

- Un accompagnement social et administratif visant leur intégration à long terme ;
- Des prestations financières en espèces ou en nature ;
- Un hébergement dans un centre d'hébergement collectif ou des logements individuels ;
- Des cours de langues, des formations ainsi que des activités d'insertion.

Sur l'image ci-dessous tirée du site internet de l'Hospice général, nous pouvons distinguer les différents types de prestations sociales et financières fournies aux requérants d'asile.

Figure 10 : Prestations sociales et financières de l'aide aux migrants



Source : Hospice général, 2017

En ce qui est relatif aux prestations en nature, elles ont pour objet de loger les migrants dans un des quinze centres d'hébergement genevois, dont le foyer de l'Etoile, qui est dédié à l'accueil des requérants d'asile mineurs non accompagnés (MNA). Ensuite, cet hospice fournit une assurance maladie couvrant les frais médicaux des migrants au sein des Hôpitaux universitaires de Genève. Enfin, des formations sont offertes ainsi que des cours de français au sein de divers établissements, tels que le centre de formation et développement (RH), le centre Camarada, l'Université Ouvrière de Genève (UOG).

Quant aux prestations financières, chaque requérant d'asile, en fonction de sa situation matérielle, reçoit en nature ou en espèces son abonnement des Transports publics genevois (TPG). Puis, l'argent comptant est attribué en fonction de la situation familiale à Genève, selon le critère que le migrant vit seul ou au contraire, a des enfants. Voici un tableau résumant l'indemnité mensuelle obtenue :

Figure 11 : Prestations financières de l'Hospice général

Financières: indemnité mensuelle (selon statuts), sur la base des barèmes ci-dessous:

Forfait mensuel pour l'entretien		
Nombre de bénéficiaires	Montant ordinaire	Montant minimum
1 personne	CHF 451.-	CHF 300.-
2 personnes	CHF 789.-	CHF 525.-
3 personnes	CHF 1'037.-	CHF 690.-
4 personnes	CHF 1'218.-	CHF 810.-
5 personnes	CHF 1'353.-	CHF 900.-
6 personnes	CHF 1'488.-	CHF 990.-
Dès 7 personnes	+ CHF 135.- par personne supplémentaire	+ CHF 90.- par personne supplémentaire

Source : Hospice général, 2017

Diverses aides sociales complémentaires sont versées aux enfants ou jeunes adultes, telles qu'une allocation pour la rentrée scolaire ou une participation aux repas extérieurs, pour les enfants scolarisés ou en situation de formation. De plus, d'autres aides sont conférées pour le logement, ou encore des prestations à caractère incitatif.

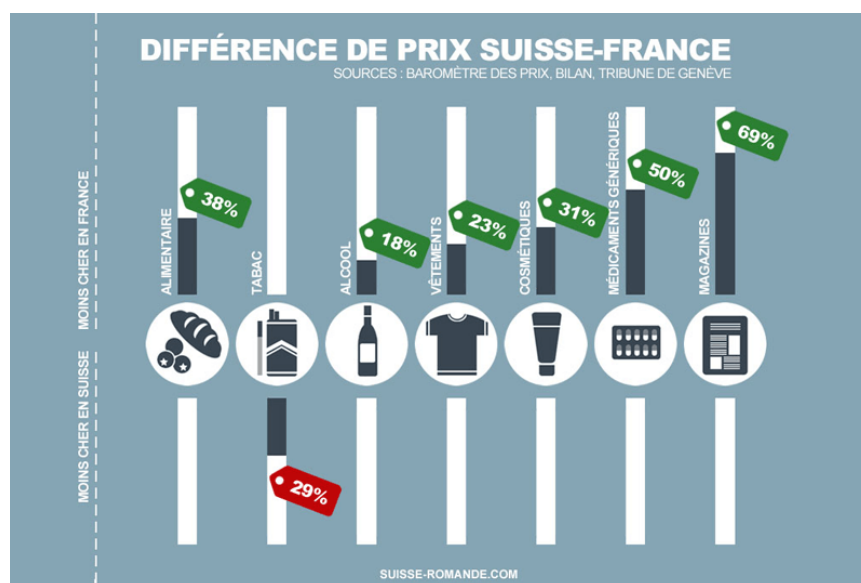
4.2.2 Problématique financière

Ces forfaits mensuels pour l'entretien couvrent les besoins du migrant : sa nourriture, ses habits, son abonnement téléphonique, ainsi que son argent de poche. Cependant, 90% des migrants que j'ai pu interroger ont confié que le montant d'aide est insuffisant afin de répondre à leurs besoins. Plusieurs personnes m'ont donné l'exemple du prix de leurs courses à Genève, relativement élevé en comparaison du prix des courses en

France voisine. En effet, l'article de Suisse Romande « *faire ses courses en France, un vrai bon plan* », affirme qu'un tiers des suisses romands vont faire leurs courses en France voisine. La cause demeure les prix attractifs que proposent les commerces français, permettant de réaliser beaucoup d'économies.

Voici en 2015, un baromètre des prix, effectué par la Fédération romande des consommateurs (FRC), qui illustre la marge que les consommateurs peuvent gagner par types de produits :

Figure 12 : Baromètre des prix entre la Suisse et la France



Source : Suisse Romande, 2015

Une marge de 38% d'économies pour le secteur alimentaire est la raison pour laquelle de nombreux suisses sont prêts à effectuer jusqu'à une heure de trajet. Une marge non négligeable a été démontrée en 2016 par l'agence Imadeo, spécialisée dans les études de marché entre les clients et les points de vente depuis 2004, qui a comparé un panier type suisse et français de cinquante produits communs (pâtes, gels douche, café, etc.) : 333 CHF pour le panier suisse, contre 177 CHF pour un panier français, une marge de 53 %.

Prenons l'exemple de la viande, qui est un besoin alimentaire de base, 99% des somaliens sont musulmans et mangent de la viande halal, signalant que l'animal a été abattu selon la loi islamique. Le prix de la boucherie Kamel Halal, se situant à la rue de Lausanne coûte 19,90 CHF pour 1 kilo d'escalopes de poulet, tandis que pour le même

kilo à la boucherie Nour Halal à Gaillard revient à 9,90 CHF³. Nous pouvons constater que le prix du secteur alimentaire suisse est bien plus onéreux que celui du secteur alimentaire français. D'autant plus que la Fédération romande des consommateurs observe même, une augmentation des écarts entre ces deux pays à cause de la politique agressive de prix des commerces français.

Certains migrants n'hésitent pas à prendre le risque d'un éventuel contrôle douanier, en se rendant en France voisine afin de bénéficier de ces prix. Ces marges sont non négligeables pour ces requérants qui ont un petit revenu. Au cours de mon interview, les migrants ne pouvant pas venir en France voisine légalement, m'ont fait part de leur difficulté à vivre décemment avec leurs revenus. En effet, leurs courses représentent une grande partie de leurs dépenses et peu d'entre eux bénéficient des cartes d'achats de réduction de Caritas. Afin d'arrondir les fins de mois, certains somaliens m'ont confié qu'ils essayaient de percevoir une pension alimentaire des HUG, d'un montant de 170 CHF, dédiée aux patients ayant un trouble alimentaire nécessitant un régime particulier.

³ Taux de change Migros 13/04/2018 : 1,1630 CHF

5. Recommandation à Genève

5.1 Création d'une association

Afin de répondre aux besoins des migrants somaliens : compréhension du système d'asile suisse, intégration sociale et financière à Genève. Une association destinée aux somaliens serait d'un grand soutien. Une institution apportant une aide supplémentaire, focalisée sur les besoins d'une communauté. Plusieurs associations consacrées aux somaliens existent, quatre respectent la constitution d'une association selon le Code civil suisse et environ six autres, sont informelles.

Pourquoi autant de structures visant le même public ? D'une part, notons que les objectifs ne sont pas les mêmes et d'autre part, les fondateurs ne s'entendent pas afin de coordonner leurs projets. Cela crée des alliances entre certaines associations et divise l'ensemble de la communauté. Ces entités ne souhaitent pas s'associer et désirent garder leurs portes fermées. Leurs activités pour les somaliens sont opaques et ils défendent leurs intérêts personnels. C'est pourquoi, une poignée de personnes se sont réunies afin de discuter de la problématique et de créer une union des associations existantes. Le projet est en cours et pour l'instant, ils consultent les somaliens afin de définir leurs objectifs ainsi que leurs plans d'action.

Depuis que j'ai discuté avec ces personnes engagées, j'ai décidé de rejoindre leur comité et ainsi d'apporter ma pierre à l'édifice. Compte tenu de leur parcours difficile, ces migrants ont besoin du soutien d'une association qui cible leurs besoins et où ils pourraient retrouver une part de leur culture somalienne, tout en s'intégrant dans notre société. Par ailleurs, pour faire suite aux analyses que j'ai effectué lors de ce travail, nous offrirons des brochures explicatives du processus d'asile suisse, traduit par nos soins en somalien et les guideront afin qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin. D'autres types de brochures, flyers seront créés en fonction de nos activités futures. La barrière de la langue est une source de problèmes quant à la possibilité de bien comprendre les démarches nécessaires.

Une pétition destinée à la communauté somalienne avait circulé à Genève afin de cerner l'ampleur des personnes qui soutiennent un projet uni qui défendra l'intérêt général et aidera les somaliens de Genève. Cette dernière a recueilli jusqu'à présent (28 avril 2019), environ 200 signatures afin d'apporter du changement. Les signataires ont souligné le manque de transparence dans les activités des associations existantes et le peu d'investissement de leur part afin de les aider. Lorsque j'ai demandé aux

migrants enquêtés, s'ils avaient la connaissance d'associations somaliennes à Genève, uniquement 3 sur 25 m'ont répondu positivement. Malheureusement, ils ne détenaient pas plus d'informations sur leurs éventuels projets. La majorité des migrants m'ont exprimé leur nécessité d'avoir une structure d'aide spécialement pour les somaliens afin de les orienter, les aider financièrement et les intégrer socialement. Grâce à l'analyse de l'Office de la population effectuée de 2013 à 2017, j'ai totalisé environ 1'321 somaliens, ayant obtenu le droit d'asile résidant à Genève. La pétition a souligné le besoin de cette collectivité à créer une association sans clan, sans distinction de genre et prônant l'unité d'une nation.

Afin de marquer la fin du Ramadan, une fête de l'Aïd el-Fitr est organisée par la communauté somalienne. En général, cet événement festif se déroule chaque année et réunit majoritairement des somaliens ainsi que d'autres communautés. Le comité saisira cette occasion afin de sonder les participants et ainsi, de mieux connaître leurs besoins. Dans un premier temps, une séance d'information participative sera organisée, ce qui nous permettra de nous présenter. Dans un second temps, une brève présentation de nos objectifs sur le moyen et le long terme sera effectuée. Cette séance sera déterminante afin d'acquérir un soutien et de faire connaître l'image de la future association.

5.1.1 Projet de livraison de courses

Ces futurs projets que je vais citer sont destinés aux migrants somaliens car ce sont les personnes que cible ce travail de Bachelor. Cependant, la future association est destinée à tous les somaliens.

De l'analyse des interviews, un besoin a émergé, il a été exprimé par tous : celui de pouvoir faire ses courses à bas prix. En effet, l'analyse souligne les prix élevés des courses alimentaire à Genève et l'attractivité des prix de notre voisin, la France. De ce fait, il sera mis en place un système permettant aux migrants de fournir une liste de courses chez Lidl, l'association s'occupera d'effectuer les courses gratuitement, les migrants paieront uniquement le montant de leur panier et viendront chercher leurs aliments chez l'association. Nous mettrons à disposition un catalogue alimentaire de chez Lidl, puis, les migrants sélectionneront leurs courses et paieront en euros le montant de leurs achats. Cependant, l'achat de viandes, de spiritueux et de tabac ne sera pas effectué, en raison des contraintes douanières. Selon le site internet Actu.fr, une étude datant de 2018 avait démontré que Lidl était la première enseigne bon

marché de France. C'est la raison pour laquelle ce commerce sera le lieu choisi pour cette action.

Tout migrant somalien en difficulté financière, souhaitant profiter de cette aide devra se présenter à l'association, présenter les documents demandés et les dossiers devront être renouvelés trimestriellement. Il faudra qu'il fournisse des preuves attestant de son revenu mensuel, de sa situation d'asile, de sa situation familiale (marié(e), enfant(s)), etc. La responsable financière s'occupera d'analyser les dossiers et de soumettre les candidats retenus aux comités. Un nombre de candidats sera accepté selon le budget à disposition pour ce projet. Chaque migrant aura à sa disposition un montant maximum de courses autorisé, en fonction de la catégorie dans laquelle sa situation globale sera soumise.

Les coûts engendrés pour ce projet seront calculés en fonction de la consommation d'essence de la voiture et nous rémunérerons un salarié sur la base d'un salaire horaire de 20 CHF de l'heure. Grâce au site e-covoiturage.ch, j'ai calculé le prix du carburant en fonction du type de voiture, des kilomètres parcourus et du prix par litre (moyenne de prix du carburant sur le site de Shell Suisse). Ceci m'a donné une estimation du coût de l'essence aller-retour d'environ 2 CHF (1,94 CHF). J'ai effectué ce calcul sur la base de mon modèle de voiture et depuis Rive. Il est évident que nous devons prendre la voiture d'un des membres du comité et que le calcul de la consommation se fera depuis son domicile jusqu'au Lidl de la France voisine.

Ce système de livraison de courses gratuit permettra aux migrants somaliens d'alléger leurs dépenses alimentaires, en leur permettant d'effectuer leurs courses à prix bas et cela leur évitera d'enfreindre la loi en allant en France voisine. Il est important d'avoir des projets de ce type afin de soulager leurs dépenses et de les soutenir dans leur quotidien.

5.1.2 Organisation des séances collectives d'art thérapeutique

Face aux traumatismes psychiques ou physiques que certains migrants ont dû vivre lors de leur voyage, avoir des lieux où ils pourront s'exprimer et échanger avec d'autres migrants est important. A travers l'art visuel, la musique ou la littérature, ces séances d'art-thérapie permettent à la personne de pouvoir exprimer ses émotions et favorisent un processus de guérison. Créer un environnement propice et solidaire est l'objectif de ce projet afin de les aider à exprimer leurs ressentis. Aucun jugement ou appréciation de la création ne sera fait lors de ces séances.

Nous essaierons de créer des partenariats avec des établissements hospitaliers ou des écoles de santé afin que certaines séances soient animées par des professionnels. Nous ferons des sessions de brainstorming avec ces derniers afin qu'ils apportent leurs connaissances scientifiques et que l'on suive leurs recommandations.

En fonction du thème abordé, ces cours pourront avoir lieu au sein des futurs locaux de l'association ou en plein air. Voici par exemple, une séance de peinture à Mogadiscio, en Somalie, organisée par Elman Peace and Human Rights Center, destinée à ce que les jeunes puissent exprimer leurs peines à travers l'art.

Figure 13 : Séance de peinture à Mogadiscio, Somalie



Source : Elman Peace. [En ligne]. [Consulté le 18 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.instagram.com/elmanpeace/?hl=fr>

Quand les mots n'arrivent pas à relater ce qu'une personne a vécu, l'art permet de traduire ces mots et enlève un poids. L'analyse a pu souligner que les migrants font face à des risques de raquettes, d'esclavage, de viols ou encore de meurtres. Un suivi psychologique est important et se fait au sein des centres ambulatoires de psychiatrie et de psychothérapie intégrés (CAPPI) des HUG, s'occupant d'offrir des soins individualisés aux personnes présentant des troubles psychiques. L'association n'a pas pour but de se substituer à ces établissements, mais de proposer des activités supplémentaires avec des profils similaires. En effet, ils auront l'occasion de pouvoir expérimenter une autre manière d'expression que la parole. Nous désirons leur offrir un cadre dans lequel ils pourront partager et exprimer leurs sentiments différemment.

5.1.3 Conclusion des recommandations à Genève

Compte tenu de l'analyse de la situation, voici un résumé des projets à venir, ayant pour finalité l'apport d'une aide concrète aux migrants :

- Création d'une structure d'aide aux somaliens, autrement dit, une association qui aura un réel impact sur la vie des somaliens et spécialement, des migrants qui ont besoin d'un institut efficace ;
- Réaliser des projets ayant un effet direct sur la vie des requérants d'asile. Tant sur l'aspect financier que moral, l'association devra se pencher sur ces sujets afin de répondre aux besoins.

L'Hospice général, ainsi que les autres établissements sociaux apportent une aide fondamentale aux requérants d'asile. Cependant, les interviews des somaliens ont soulevé le besoin qu'il existe un institut œuvrant pour leur cause. La future association apportera donc une aide supplémentaire afin que ces migrants puissent s'intégrer socialement et vivre décemment à Genève.

6. Recommandation en Somalie

6.1 Campagne de sensibilisation

L'analyse nous a montré la dangerosité à laquelle les migrants s'exposent en entreprenant ce périple qui mène jusqu'en Europe. Les interviews ont mis en évidence que 60% des somaliens avait entre 0 et 2 de degrés de connaissance face aux risques qu'ils pouvaient encourir. De plus, s'ils avaient eu davantage d'informations, 32% n'entreprendraient pas ce parcours à nouveau. Une question se pose : les somaliens au pays, sont-ils suffisamment sensibilisés face à ces risques ? Se renseignent-ils suffisamment avant de partir du pays ?

En 2017, l'UNHCR avait lancé une campagne visant à sensibiliser les migrants face aux dangers de la traversée du golfe d'Aden et de la mer Rouge afin d'atteindre le Yemen. À la suite du lancement, le célèbre chanteur somalien Aar Manta a écrit une chanson se nommant « Tahriib », signifiant voyage dangereux, en somalien. Plusieurs autres célébrités des régions voisines, telles que Maryam Mursal, également somalienne, Yeshi Demelash, Dawit Nega, Tadele Roba, éthiopiens et Hany Adel, égyptiens, ont participé à l'écriture de cette chanson afin de délivrer un message multilinguistique relatif à ces risques et de sensibiliser la population.

Figure 14 : Campagne de sensibilisation « Tahriib »



Source : Aar Manta, 2017. Tahriib 'Dangerous Crossings' (SOMALI MUSIC 2017) [enregistrement vidéo].
YouTube [en ligne]. 9 février 2017. [Consulté le 21 mai 2019]. Disponible à l'adresse :
<https://www.youtube.com/watch?v=bqchKcYDhj0>

Grâce aux connaissances que j'ai pu acquérir en analysant leurs voyages jusqu'en Europe, j'ai le projet de participer à une campagne de sensibilisation en Somalie. En

effet, je souhaiterais aller en Somalie afin de débiter ce projet de sensibilisation. Le but est de montrer aux jeunes du pays les témoignages filmés de requérants d'asile genevois afin de les sensibiliser aux risques encourus.

Ces derniers leurs adresseront les messages qu'ils auraient souhaité recevoir avant d'entreprendre ce périple. Plusieurs somaliens que j'ai pu rencontrer m'ont fait part de leur désir de sensibiliser ces jeunes et de leur raconter leurs récits afin qu'ils ouvrent les yeux. Les passeurs ont fait miroiter des rêves et leur avaient promis qu'ils ne couraient aucun danger avec eux. Aujourd'hui, ces requérants se sentent trompés et certains souffrent de séquelles psychiques et/ou physiques, conséquences néfastes du voyage entrepris.

La partie nord de la Somalie, le Somaliland, a lancé une campagne face à ces dangers. « hooyo a tahriiin », signifiant en somalien « maman n'émigre pas ». Cette campagne a été réalisée afin de sensibiliser les jeunes face aux risques potentiels lors de ce périple.

Raquettes, kidnapping, esclavage, viols, meurtres sont les dangers auxquels les somaliens s'exposent et beaucoup ne sont pas conscients de cela. Peut-être que s'ils étaient suffisamment lucides face à la réalité du terrain, ils prendraient le temps de réfléchir.

Lors de notre entretien, Monsieur Ayman Okail, directeur de l'ONG Maat for Peace, m'a fait part de son désarroi face au manque de sensibilisation des somaliens vis-à-vis de ces risques. Selon lui, il y a très peu de campagnes pour les sensibiliser et la problématique est qu'ils disposent de très peu de connaissances sur ces dangers. La connaissance est un élément fondamental afin de prendre des décisions réfléchies. Cela étant, la question du départ est propre à chaque personne. L'important est que la population puisse avoir les informations suffisantes avant de prendre une telle décision.

Pour la première fois de ma vie, je me rendrai cet été en Somalie, plus précisément à Mogadiscio, pour une période de deux semaines. A cette occasion, j'effectuerai des recherches sur le terrain afin de développer ce projet et qu'il soit réalisable.

Tout d'abord, je discuterai avec les personnes qui envisagent d'entreprendre ce voyage jusqu'en Europe. J'évaluerai s'ils sont conscients des risques liés à ce périple et s'ils connaissent des personnes ayant entamé ce voyage. Cette évaluation est importante car elle permettra de définir un plan d'action sur le type de profil interviewé et recueillera leurs doutes et leurs questions, relatifs aux dangers du parcours et à la vie en Europe.

Ceci permettra d'établir une base sur laquelle les migrants somaliens à Genève pourront s'appuyer pour répondre et conseiller.

Par ailleurs, j'essaierai de créer un/des partenariat(s) avec des organisations/associations, qui sont basées à Mogadiscio. Par exemple, développer un lien avec une organisation, telle que Elman Peace, une ONG somalienne créée en 1990, promouvant la paix et protégeant les droits humains, constituerait le type de partenariat souhaitable. Ces partenariats pourraient m'aider à rendre cette idée réalisable, en me conférant les connaissances du terrain, une vision éclairée ainsi que la logistique nécessaire pour toucher une plus grande audience. Deux semaines ne suffiront pas à entreprendre toute la démarche nécessaire, c'est pourquoi avoir une collaboration avec un organisme sur le terrain est essentiel. Mogadiscio étant une ville très instable, ces partenaires me guideront et me conseilleront sur les pratiques à adopter afin d'être en sécurité. Maat for Peace m'a fait part de son intérêt à participer à cette future campagne et me soutiendra durant le processus.

Enfin, une fois de retour à Genève, je tenterai d'élever les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Grâce à mon analyse, j'ai pu savoir que des fonds, notamment de l'Union européenne sont versés aux projets de ce type, visant à sensibiliser les futurs migrants. Il est donc important d'avoir un bon plan avant de présenter un tel projet à des organismes.

Je présenterai ce projet à la future association somalienne et discuterai avec le comité, s'ils m'épaulent dans cette idée. Il est préférable de se constituer en association pour soutenir ce projet plutôt que de le lancer à l'échelle individuelle car les donateurs sont plus susceptibles de faire des dons dans ce cas de figure.

6.2 Conclusion de la recommandation en Somalie

Afin de prévenir l'état de choc qui survient chez certains migrants après avoir subi des traumatismes, sensibiliser les aspirants à la migration à ces risques avant leur départ est essentiel. Pour cela, il faudra :

- Lancer une campagne de sensibilisation, en partenariat avec des organismes à Mogadiscio.

L'idée est de leur donner une vue d'ensemble, en leur montrant les témoignages des somaliens à Genève, les mieux à même de leur expliquer ce qu'ils ont pu vivre durant leur parcours et une fois arrivés à Genève, la vie qu'ils mènent. Les sensibiliser signifie

leur offrir des connaissances supplémentaires afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée, en ayant exploré tous les avantages et inconvénients. De plus, les passeurs leur font miroiter qu'en effectuant ce voyage par leur biais, les migrants seraient en sécurité. Or, la réalité est tout autre et ces témoignages concrets leur permettront d'en avoir la preuve.

7. Conclusion

L'analyse de l'environnement en Somalie a été fructueuse pour comprendre le contexte dans lequel les somaliens vivent et les raisons qui ont pu les pousser à quitter leur pays. Instabilité politique, pauvreté et terrorisme font partie du quotidien des somaliens, ils demeurent des proies faciles pour les passeurs, qui eux, désirent fructifier leurs affaires.

Après la crise de 2015, l'Europe a créé des partenariats avec des États africains afin de réguler ces flux migratoires. À la suite de cela, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et la migration vers l'Europe a diminué. Cependant, les conflits dans le monde n'ont pas connu cette diminution, au contraire, selon l'UNHCR en 2018, il y eut 9% de personnes en plus, déplacées et/ou réfugiées dans le monde. Aussi, les migrants rencontrent malgré tout de nombreux obstacles dans leur fuite en Europe.

Malgré les actions de l'UE, l'instabilité de certaines régions africaines facilite la migration vers l'Espace Schengen et également, l'augmentation des trafics humains. En effet, ce travail nous a exposé aux nombreux risques auxquels beaucoup de migrants doivent faire face, malgré les promesses de leurs passeurs. À la suite de la chute du président libyen Kadhafi, le pays a sombré et aucun état n'est présent afin d'assurer une stabilité. La loi du plus fort est instaurée et les migrants sont devenus des victimes vulnérables.

Au travers de rapports des organismes des Nations Unies, tels que l'OIM ou l'UNHCR, ainsi que dans mes entretiens, de nombreux migrants attestent ne pas avoir eu conscience de ces risques. Ils se retrouvent pris au piège dans des zones à risque et sont devenus une monnaie d'échange. L'étude de leur parcours jusqu'à Genève a mis en relief les épreuves qu'ils ont traversées et les traumatismes qu'ils ont pu endurer.

Une fois arrivés en Suisse, ces somaliens font face à la complexité du système d'asile suisse et attendent de nombreuses années avant d'obtenir une décision. Les individus enquêtés ont confié le stress qu'ils avaient enduré eu égard à cette attente, souvent qualifiée « d'interminable ». À côté de cela, les somaliens ont de la peine à vivre décemment avec le revenu qu'ils reçoivent de l'Hospice général. Le coût de la vie à Genève est élevé et l'étude que j'ai pu mener a prouvé que de nombreux genevois partent faire leurs courses en France voisine. Toutefois, les migrants n'ont pas cette possibilité et sont amenés à vivre des fins de mois difficiles.

Après avoir compris le contexte de migration, du point de départ, la Somalie, jusqu'à Genève, j'ai réalisé qu'il fallait que j'entreprene des actions afin de leur venir en aide et de faciliter leur quotidien.

Les recommandations que j'ai dressées seront mises en œuvre à l'avenir et ce sont des projets qui me tiennent particulièrement à cœur. Etant interprète communautaire, je rencontre régulièrement des réfugiés brisés par ce parcours. C'est pourquoi, je désire leur apporter une aide.

J'espère que l'analyse de ce travail sur la migration somalienne a été une source pour vous de connaissances supplémentaires et vous a amené à réfléchir sur les problématiques soulevées tout au long de cette étude.

8. Annexes

8.1 Questionnaires

8.1.1 Interviews avec les migrants

Questions sur le profil

1. Sexe
2. Âge (approximatif)
3. Ville ou village d'origine
4. Degré d'éducation
5. Formation

Déroulement de l'arrivée en Suisse

1. Quelles étaient les conditions de vie en Somalie ?
2. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté la Somalie ?
3. En quelle année avez-vous quitté votre pays ?
4. Quelles ont été les raisons ou la raison de votre départ ?
5. Comment êtes-vous partis de la Somalie pour arriver jusqu'en Suisse ?
6. Quel a été votre parcours migratoire jusqu'ici ?
7. Comment s'est passé votre prise en charge dans le système suisse ?
8. Comment avez-vous trouvé votre accueil à Genève ?
 - a. Avez-vous apprécié cette prise en charge ?
 - i. Si oui/non, pourquoi ?
9. Avez-vous reçu de l'aide de la part de la communauté somalienne ?
 - a. Si oui, laquelle ?
 - b. Si non, avez-vous cherché contact ?
10. Connaissez-vous des associations somaliennes à Genève ?
11. Avez-vous rencontré des problèmes à Genève ?

Connaître leurs attentes

12. Comment jugez-vous votre vie à Genève ?
13. Est-ce celle que vous vous imaginiez lorsque vous étiez en Somalie ?
 - a. Si non, pourquoi ? Et quels échos entendiez-vous ?
14. Si c'était à refaire, est-ce que vous entreprendriez ce voyage jusqu'en Europe ?
 - a. Si non, pourquoi ?
15. Etiez-vous conscient des dangers de ce voyage ?
 - a. Sur une échelle de 0 à 10, pourriez-vous l'estimer ? (0 = aucune connaissance, 10 = tout à fait conscient)

8.1.2 Interview avec l'ONG Maat for Peace

1. Quel est votre point de vue sur les conditions de vie en Somalie ?
2. Connaissez-vous les risques que les somaliens peuvent rencontrer lors de leur parcours migratoire en Afrique, de la Somalie, de l'Ethiopie, puis du Soudan et enfin, de la Libye ?
3. Pensez-vous qu'il y ait suffisamment de sensibilisation face à ces risques ?
4. Pensez-vous que c'est une bonne idée d'entreprendre une campagne de sensibilisation à Mogadiscio, en Somalie ?
5. La Somalie reçoit beaucoup d'aide internationale, en particulier de l'Union européenne, pour l'aider à construire le pays et à avoir moins de départs, mais la corruption est très élevée en Somalie. Pensez-vous que ces aides sont utiles, compte tenu de l'environnement de corruption ?
6. Que recommandez-vous afin de sensibiliser les somaliens aux risques du voyage en Europe ?

9. Bibliographie

24HEURES, 2019. Quatre morts dans un attentat à Mogadiscio. *24heures.ch* [en ligne]. 3 juillet 2019. [Consulté le 7 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.24heures.ch/monde/quatre-morts-attentat-mogadiscio/story/18795188>.

ACTU, 2018. Lidl, Leclerc, Carrefour, Intermarché... Voici les enseignes les moins chères, selon les Français. *Actu.fr* [en ligne]. 9 décembre 2018. [Consulté le 3 juin 2019]. Disponible à l'adresse : https://actu.fr/economie/lidl-leclerc-carrefour-intermarche-voici-enseignes-moins-cheres-selon-francais_20158892.html.

ALFA SHABAN, Abdur Rahman, 2019. Somali capital suffers seventh Al-Shabaab attack - in a week. *Africanews.com* [en ligne]. 2 mars 2019. [Consulté le 7 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.africanews.com/2019/03/28/somali-capital-suffers-seventh-al-shabaab-attack-in-a-week/>.

AMIG, [sans date]. L'Aide aux migrants (AMIG) – Guide du Bénévolat à l'Aide aux migrants. *Aideauxmigrantsbénévolat.ch* [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://xn--aideauxmigrantsbénévolat-q8bb.ch/laide-aux-migrants-amig/>.

AMNESTY INTERNATIONAL, 2017. Somalie. Les réfugiés poussés à quitter Dadaab se retrouvent confrontés à l'insécurité, la sécheresse et la famine. *Amnesty.org* [en ligne]. 21 décembre 2017. [Consulté le 19 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/12/somalia-refugees-pressured-to-leave-dadaab-return-to-insecurity-drought-and-hunger/>.

AMNESTY INTERNATIONAL, 2019. Shroud of secrecy around civilian deaths masks possible US war crimes in Somalia. *Amnesty.org* [en ligne]. 20 mars 2019. [Consulté le 9 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2019/03/usa-somalia-shroud-of-secrecy-around-civilian-deaths-masks-possible-war-crimes/>.

ASSOCIATED PRESS AND REUTERS, 2016. US special forces seeking « high-profile target » kill 10 Al-Shabab extremists in Somalia | Daily Mail Online. *Dailymail.co.uk* [en ligne]. 9 mars 2016. [Consulté le 4 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3483528/Car-bomb-kills-4-outside-police-academy-Somali-capital.html>.

ATTAC MACON, 2016. *Cartes sur table Comprendre les migrations vers l'Europe* [en ligne]. 12 juin 2016. [Consulté le 1 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=fwlasoHmRDA>.

BENSHIMON, Samuel, 2019. Somalie : au moins 5 personnes tuées sur un marché de bétail. *Sahel-Intelligence.com* [en ligne]. 13 mars 2019. [Consulté le 1 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://sahel-intelligence.com/13622-somalie-au-moins-5-personnes-tuees-sur-un-marche-de-betail.html>.

CARAMEL, Laurence, 2019. Plus de la moitié des pays africains ont besoin d'aide alimentaire. *Lemonde.fr* [en ligne]. 21 mars 2019. [Consulté le 29 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/21/plus-de-la-moitie-des-pays-africains-ont-besoin-d-aide-alimentaire_5439269_3212.html.

CONSEIL EUROPEEN, 2015. Sommet de La Valette sur la migration, 11-12/11/2015 - Consilium. *Consilium.europa.eu* [en ligne]. 2015. [Consulté le 1 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-summit/2015/11/11-12/>.

DE COULON, Giada, 2019. Décryptage | S'ouvrir les yeux sur les migrations africaines. *asile.ch* [en ligne]. 30 janvier 2019. [Consulté le 15 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://asile.ch/2019/01/30/decryptage-souvrir-les-yeux-sur-les-migrations-africaines/>.

DE GRANDI, Michel, 2018. L'Europe n'est pas la destination première des migrants subsahariens. *Lesechos.fr* [en ligne]. 12 septembre 2018. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/leurope-nest-pas-la-destination-premiere-des-migrants-subsahariens-138719>.

E-COVOITURAGE, [sans date]. Calculateur de coût d'essence. *E-voivoiturage.ch* [en ligne]. [Consulté le 16 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.e-covoiturage.ch/index.php/fr/aide-a-outils/calculateur-des-couts>.

EUROSTAT, 2018. Statistiques sur l'asile - Statistics Explained. *Ec.europa.eu* [en ligne]. 18 avril 2018. [Consulté le 12 mars 2019]. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics/fr.

EUROSTAT, [sans date]. Search - Eurostat. *Ec.europa.eu* [en ligne]. [Consulté le 21 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/eurostat/search?p_auth=sNuqzbzK&p_p_id=estatsearchportlet_WAR_estatsearchportlet&p_p_lifecycle=1&p_p_state=maximized&p_p_mode=view&estatsearchportlet_WAR_estatsearchportlet_text=trois+premi%C3%A8res+nationalit%C3%A9&estatsearchportlet_WAR_estatsearchportlet_sort=score&estatsearchportlet_WAR_estatsearchportlet_theme=PER_POPSOC&estatsearchportlet_WAR_estatsearchportlet_action=search.

EUROSTAT, 2018. *Chiffre clés sur l'Europe - édition 2018* [en ligne]. Juin 2018. [Consulté le 15 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/9376693/KS-EI-18-101-FR-N.pdf/29b27e18-c1b3-45b2-bc40-ae96ea6b80d1>.

EUROSTAT, 2018. *Demandes d'asile dans les États membres de l'UE. pdf* [en ligne]. 20 mars 2018. [Consulté le 29 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8754398/3-20032018-AP-FR.pdf/f7bca4e4-ab6d-40cb-ae35-1b2e9e71017c>.

FRONTEX, 2018. *Risk Analysis for 2018.pdf* [en ligne]. Février 2018. [Consulté le 24 avril 2019]. Disponible à l'adresse : https://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Risk_Analysis/Risk_Analysis_for_2018.pdf.

FEERTCHAK, Alexis, 2018. En vingt ans, un million de migrants sont arrivés sur les côtes d'Italie. *Lefigaro.fr* [en ligne]. 5 mars 2018. [Consulté le 4 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2018/03/05/01003-20180305ARTFIG00235-en-vingt-ans-un-million-de-migrants-sont-arrives-sur-les-cotes-d-italie.php>.

FRONTEX, 2016. 2499/2016 : *Risk Analysis for 2019*. S.I.

FRONTEX, 2017. *Annula_Risk_Analysis_2016.pdf* [en ligne]. Février 2017. [Consulté le 1 avril 2019]. Disponible à l'adresse : https://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annula_Risk_Analysis_2016.pdf.

GMBH, Claudio Felber, Perron2, [sans date]. La procédure d'asile en bref. *Ocar.ch* [en ligne]. [Consulté le 12 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.osar.ch/aide/la-procedure-dasile-en-bref.html>.

GUILHEM, Pouillevet, 2017. Somalie(s) : les deux futurs possibles d'un pays en plein chaos. *Usbeketrica.com* [en ligne]. 18 octobre 2017. [Consulté le 7 avril 2019].

Disponible à l'adresse : <https://usbeketrica.com/article/somalie-s-les-deux-futurs-possibles-d-un-pays-en-plein-chaos>.

HOSPICE GENERAL, [sans date]. *Directives cantonales en matière de prestations d'aide sociale et financière aux requérants d'asile et statuts assimilés. pdf* [en ligne]. S.l. : s.n. [Consulté le 29 avril 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.hospicegeneral.ch/sites/default/files/Directives_version_validee_DSE.pdf.

IRIS, 2016. *RAN-Responding-to-the-Migrant-Crisis-Synthèse-FR.pdf* [en ligne]. Juin 2016. [Consulté le 21 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2016/07/RAN-Responding-to-the-Migrant-Crisis-Synth%c3%a8se-FR.pdf>.

JEUNE AFRIQUE, 2014. Somalie: le gouvernement aussi corrompu, les shebab toujours dangereux. In : *JeuneAfrique.com* [en ligne]. 13 octobre 2014. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.jeuneafrique.com/depeches/10447/politique/somalie-le-gouvernement-aussi-corrompu-les-shebab-toujours-dangereux/>.

LE MONDE, 2013. La récente crise alimentaire en Somalie a fait 258 000 morts selon l'ONU. In : [en ligne]. 2 mai 2013. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/05/02/la-recente-crise-alimentaire-en-somalie-a-fait-258-000-morts-selon-l-onu_3169710_3212.html.

LE MONDE, 2017. En Somalie, le président décrète la sécheresse « catastrophe nationale ». In : [en ligne]. 28 février 2017. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/28/en-somalie-le-president-decrete-la-secheresse-catastrophe-nationale_5087072_3212.html.

LE MONDE, 2018. En Ethiopie, le Parlement lève l'état d'urgence. In : [en ligne]. 5 juin 2018. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/05/en-ethiopie-le-parlement-leve-l-etat-d-urgence_5309993_3212.html.

LE MONDE, 2019. Somalie : onze morts dont un vice-ministre dans un attentat des Chabab. In : [en ligne]. 23 mars 2019. [Consulté le 1 mars 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/23/somalie-onze-morts-dont-un-vice-ministre-a-mogadiscio-dans-une-attaque-des-insurges-chabab_5440361_3212.html.

LE TEMPS, 2017. Le bilan de l'attentat de Mogadiscio grimpe à 512 morts. In : [en ligne]. 3 décembre 2017. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.letemps.ch/monde/bilan-lattentat-mogadiscio-grimpe-512-morts>.

LEFIGARO, 2016. Le monde compte 65,3 millions de déracinés en 2016, un nouveau record. In : [en ligne]. 20 juin 2016. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2016/06/20/01003-20160620ARTFIG00058-le-monde-compte-653-millions-de-deracines-en-2016-un-nouveau-record.php>.

MAIL ONLINE REPORTER, 2017. « Less than 3% of migrants who reached Italy were refugees » | Daily Mail Online. In : [en ligne]. 25 avril 2017. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-4442910/Less-3-migrants-reached-Italy-refugees.html>.

MAURER, Christian, [sans date]. Les centres fédéraux pour requérants d'asile.

MONTFORT, Hervé, 2018. *Annuaire statistique du canton de Genève 2018*.

MOUCHET, Sophie, 2017. *Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire*.

OIM, 2017. 132 migrants guinéens rentrent chez eux de Libye avec l'aide de l'OIM. In : *Organisation internationale pour les migrations* [en ligne]. 11 septembre 2017. [Consulté le 3 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.iom.int/fr/news/132-migrants-guineens-rentrent-chez-eux-de-libye-avec-laide-de-loim>.

OIM, 2017. L'OIM découvre des « marchés aux esclaves » qui mettent en péril la vie des migrants en Afrique du Nord. In : *Organisation internationale pour les migrations* [en ligne]. 12 avril 2017. [Consulté le 3 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.iom.int/fr/news/loim-decouvre-des-marches-aux-esclaves-qui-mettent-en-peril-la-vie-des-migrants-en-afrique-du>.

OIM, 2018. 20180531 | Organisation internationale pour les migrations. In : [en ligne]. 30 mai 2018. [Consulté le 3 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.iom.int/fr/node/87154>.

ONU, 2017. Au Niger, l'OIM sauve 600 migrants dans le désert du Sahara, mais 52 autres sont morts. In : *Réfugiés et migrants* [en ligne]. 27 juin 2017. [Consulté le 3 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://refugeesmigrants.un.org/fr/au-niger-loim-sauve-600-migrants-dans-le-d%C3%A9sert-du-sahara-mais-52-autres-sont-morts>.

ONU INFO, 2011. L'ONU déclare l'état de famine dans deux régions de Somalie. In : *ONU Info* [en ligne]. 20 juillet 2011. [Consulté le 7 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://news.un.org/fr/story/2011/07/222982-lonu-declare-letat-de-famine-dans-deux-regions-de-somalie>.

POPULATION DATA, [sans date]. Palmarès - Indicateur de développement humain (IDH) • PopulationData.net. In : *PopulationData.net* [en ligne]. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>.

PROCESSUS DE RABAT, [sans date]. Qu'est-ce que le Plan d'Action Conjoint de La Valette? In : [en ligne]. [Consulté le 30 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.rabat-process.org/fr/la-valette/suivi-du-sommet-de-la-valette>.

REINL, James, 2014. Investigating genocide in Somaliland. In : [en ligne]. 6 février 2014. [Consulté le 3 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.aljazeera.com/indepth/features/2014/02/investigating-genocide-somaliland-20142310820367509.html>.

RIETSCHING, Roland, 2014. *Annuaire statistique du canton de Genève 2014*. S.l.

RTS, 2017. Au moins 110 décès en 48 heures en Somalie à cause de la sécheresse. In : *rts.ch* [en ligne]. 5 mars 2017. [Consulté le 14 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/monde/8437056-au-moins-110-deces-en-48-heures-en-somalie-a-cause-de-la-secheresse.html>.

SEM, 2019. Accueil et phase préparatoire. In : [en ligne]. 1 mars 2019. [Consulté le 25 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren/empfang.html>.

SEM, [sans date]. asylverfahren-fr. In : *media-flow.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sem.media-flow.ch/asylverfahren-fr>.

SEM, [sans date]. *Snapshot* [en ligne]. S.l. : s.n. [Consulté le 22 mars 2019 |]. Disponible à l'adresse : <https://sem.media-flow.ch/asylverfahren-fr#11>.

SHELL, [sans date]. Prix des carburants Shell. In : [en ligne]. [Consulté le 3 mai 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.shell.ch/fr_ch/automobilistes/carburants-shell/prix-des-carburants-shell.html.

SHELTER PROJECTS, 2017. *EUROPE 2015-2016 / Refugee crisis.pdf* [en ligne]. Janvier 2017. [Consulté le 22 mars 2019]. Disponible à l'adresse :

http://shelterprojects.org/shelterprojects2015-2016/SP15-16_A41-Europe-2015-2016.pdf.

STAFF EDITOR, 2019. Somalia: Car bomb hits Mogadishu as Al-Shabab executes 5 for spying. In : *Garowe Online* [en ligne]. 26 mars 2019. [Consulté le 2 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.garoweonline.com/en/news/somalia/somalia-car-bomb-hits-mogadishu-as-al-shabab-executes-5-for-spying>.

STAFF EDITOR, 2019. Somalia: Car bomb kills a brilliant engineer in Mogadishu. In : *Garowe Online* [en ligne]. 22 mars 2019. [Consulté le 2 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.garoweonline.com/en/news/somalia/somalia-car-bomb-kills-a-brilliant-engineer-in-mogadishu>.

SUISSE ROMANDE, 2017. Faire ses courses en France, un vrai bon plan ? On a testé pour vous. In : [en ligne]. 2017. [Consulté le 23 avril 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.suisse-romande.com/faire-ses-courses-en-france.html>.

TRIBUNE DE GENÈVE, 2017. Esclavage en Libye: «Tout le monde savait», dénoncent les ONG - Monde - tdg.ch. In : [en ligne]. 24 novembre 2017. [Consulté le 3 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.tdg.ch/monde/monde-savait-denoncent-ong/story/24787211>.

UNHCR, 2015. HCR - Tendances mondiales 2014. In : [en ligne]. 18 juin 2015. [Consulté le 12 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.unhcr.org/fr/search?comid=577a60614&cid=4acb455f1e&tags=globaltrends>

.

UNHCR, 2018. *Rapport de fin d'année 2017. pdf* [en ligne]. 27 juillet 2018. [Consulté le 26 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/pdfsummaries/GR2017-Somalia-fr.pdf>.

UNHCR, 2016. *Refugees & Migrants sea arrivals in Europe . pdf* [en ligne]. Décembre 2016. [Consulté le 24 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://data2.unhcr.org/ar/documents/download/53447>.

UNHCR, [sans date]. UNHCR Population Statistics - Data - Time Series. In : [en ligne]. [Consulté le 12 février 2019]. Disponible à l'adresse : http://popstats.unhcr.org/en/time_series.

UNHCR, THE UN REFUGEE AGENCY, 2016. *HCR: Tendances mondiales 2015* [en ligne]. 14 juillet 2016. [Consulté le 12 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=JhyADxyoT_s.

UNIVERSALIS, Encyclopædia, 2016. PRINTEMPS ARABE. In : *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. 7 avril 2016. [Consulté le 3 juin 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/printemps-arabe/>.

VERDIER, Marie, 2018. « En Libye, les pratiques esclavagistes se sont multipliées ». *La-croix.com* [en ligne]. 22 novembre 2018. [Consulté le 16 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/En-Libye-pratiques-esclavagistes-sont-multipliees-2018-11-22-1200984748>.

WAHAB, Mohamed, 2019. Somalie : 15 morts à Mogadiscio dans un nouvel attentat revendiqué par les shebabs. In : *leparisien.fr* [en ligne]. 28 mars 2019. [Consulté le 16 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.leparisien.fr/international/somalie-15-morts-a-mogadiscio-dans-un-nouvel-attentat-revendique-par-les-shebabs-28-03-2019-8041884.php>.

WORLD BANK, [sans date]. Somalia Economic Update: Rapid Growth in Mobile Money. *Worldbank.org* [en ligne]. [Consulté le 16 mars 2019]. Disponible à l'adresse :

<http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/09/13/somalia-economic-update-rapid-growth-in-mobile-money>.

WORLDMETERS, 2017. Somalia Population (2019) - Worldometers. *Worldometers.info* [en ligne]. 2017. [Consulté le 1 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.worldometers.info/world-population/somalia-population/>.